

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

12 Juin 2015

Dossier complet le

22 Juin 2015

N° d'enregistrement

F.974.12.P.00119

1. Intitulé du projet

Renouvellement et création de réseaux d'adduction et de distribution dans le secteur de
 Sainte-Thérèse, Commune de la Possession

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE LA POSSESSION

Nom, prénom et qualité de la personne
 habilitée à représenter la personne morale

MIRANVILLE VANESSA, MAIRE

RCS / SIRET

2 1 9 7 4 0 0 8 1 0 0 2 7 4

Forme juridique

3700Z

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
 dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable.	Surface de travaux compris entre 500m2 et 2000m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable
 Création de réseau de distribution et d'adduction d'EP

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du renouvellement est d'obtenir un niveau de rendement de 70% minimum sur la partie du réseau renouvelé.

L'objectif de ce programme est l'amélioration de la distribution de l'eau potable par la modification du schéma de l'adduction et de distribution d'EP dans le secteur de Sainte-Thérèse.

Ces travaux doivent permettre l'alimentation des nouveaux secteurs urbanisés de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Secteur A : Depuis le site du futur réservoir des Remparts jusqu'au réservoir Sainte-Thérèse.

Secteur A1-A : Renouvellement et renforcement de la conduite d'adduction par refoulement actuellement en fonte DN 100 entre le site du futur réservoir des Remparts et l'actuel réservoir 700 m³ de Sainte Thérèse. Longueur estimée : 1552 ml. Nature et diamètre de canalisation préconisés : Fonte ductile DN 250

Secteur A1-D : Renouvellement et renforcement du réseau de distribution actuellement en amiante/ciment DN 125 depuis le site du futur réservoir des Remparts jusqu'au réservoir 700 m³ de Sainte Thérèse y compris pose d'appareils de sécurité hydrauliques et de poteaux incendies. Longueur estimée : 1555 ml. Nature et diamètre de canalisation préconisés : Fonte ductile DN 300

Secteur A2 : Renouvellement et renforcement du refoulement entre chemin Ratinaud et le réservoir Sainte Thérèse. Longueur estimée : 222 ml. Nature et diamètre de canalisation préconisés : Fonte ductile DN 250

Secteur B : Pichette

Renouvellement de la conduite de distribution actuellement en amiante/ciment DN125 sous chaussée, depuis l'intersection chemin Ratinaud / RD1 jusqu'à l'intersection rue Maurice Thorez/RD1. Longueur estimée : 385 ml. Nature et diamètre de canalisation préconisés : Fonte ductile DN 200.

Secteur C : Entre le réservoir Sainte-Thérèse et le réservoir des Ecoles

Secteur C1-Renouvellement avec renforcement de la conduite de distribution actuellement en amiante/ciment DN 125 entre le collecteur de

raccordement (réservoir 700 m³ de Ste-Thérèse) et le réservoir des Ecoles, y compris les reports de branchements, les anennes existantes et les divers équipements de sécurité. Longueur estimée : 2910 ml. Nature et diamètres de canalisation préconisés : Fonte ductile DN 250.

Secteur D : Rue Alexandre Dumas

Secteur D1

1- Création de réseau de distribution gravitaire en fonte DN 200 sur la rue Alexandre Dumas.

Longueur estimée : 665 ml

2- Création de réseau de refoulement en fonte DN 250 sur la rue Alexandre Dumas.

Longueur estimée : 450 ml

Secteur D2

Création de réseau de distribution en fonte DN 250. Partie comprise entre angle chemin Ho Chi Minh / impasse des violoncelles jusqu'à la rue Alexandre Dumas. Raccordement sur le réseau du lotissement des Orangers, rue Villeneuve d'Ascq.

Longueur estimée : 865 ml.

Secteur E : Ste Thérèse à Halle là

Secteur E3 - Pose des conduites d'adduction fonte à l'usine de micro-filtration et raccordement sur les pompes de l'usine et sur conduite gravitaire existante de DN 250 vers le réservoir des Ecoles. Y compris l'installation de ventouse.

Longueur estimée : 125 ml.

Secteur E : Ste-Thérèse/ Halle-là :

Secteur E1 - Renouvellement et dévoiement du réseau inaccessible de distribution gravitaire en fonte DN 200. Partie comprise entre l'angle rue Alice Peverely / rue Karl Marx et l'angle chemin Cacao/rue Karl Marx. Longueur estimée : 522 ml.

Secteur E2 - Transfert des branchements de la conduite de distribution en amiante/ciment DN 125 et raccordement sur conduite fonte DN 200 déjà existante Abandon de la conduite de distribution en amiante/ciment DN 125. Partie comprise entre le collège Jean Albany et l'angle ch. St Alme/ RD1.

Secteur E4 - Renouvellement avec renforcement de la conduite de distribution actuellement en amiante/ciment de DN 125 sous chaussée, de l'angle chemin Saint-Alme/ RD1 jusqu'à l'impasse des muriers. Longueur estimée : 215 ml

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation par affermage des réseaux de distribution et d'adduction.

Pas d'incidence notable pour les canalisation enterrée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DICT : Réseaux communication, d'électricité et voirie départementale

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Définir la catégorie des travaux et ainsi le cadre de la procédure à retenir, étude d'impact ou au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Diamètre de canalisation DN250	1440ml = 360m2
Diamètre de canalisation DN200	1332ml = 266.4m2
Diamètre de canalisation DN300 en remplacement d'un DN125	1555ml = 272.13m2
Diamètre de canalisation DN250 en remplacement d'un DN100	1552ml = 232.8m2
Diamètre de canalisation DN250	222ml = 55.5m2
Diamètre de canalisation DN200 en remplacement d'un DN125	385ml = 288.5m2
Diamètre de canalisation DN250 en remplacement d'un DN125	2910ml = 363.75m2
Diamètre de canalisation DN150 en remplacement d'un DN125	215ml = 5.38m2
TOTAL	1844.46M2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de la Possession
 - Rue Alexandre Dumas 1980ml
 - Ch rural : 125ml
 - chemin Ratinaud 222ml
 - RD1 5615ml

Coordonnées géographiques

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ Long. -20 ° 96' 38" 01 Lat. 55° 33' 00" 42

Point d'arrivée Long. -20 ° 89' 39" 24 Lat. 55° 35' 85" 93

Communes traversées

LA POSSESSION

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voies publiques communales et départementales

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

X

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

Approuvé

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. Expertise écologique jointe en annexe
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ^X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ^X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

S'agissant de travaux communs de canalisation d'AEP, l'impact sur l'environnement est limité à la gêne occasionnée lors de l'utilisation des engins de chantiers (fouille, réfection de chaussée).

L'étude d'impact n'apparaît pas indispensable compte tenu de l'enfouissement sous chaussée des canalisations.

Néanmoins une expertise écologique a été réalisée afin que les mesures adaptées soient prises en cas d'incidences éventuelles des travaux sur la faune, flore et paysages naturels.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe1-Informations nominatives du Maître d'ouvrage Annexe2-Plan de situation Annexe3-CCTP - AEP - La Possession Annexe4-Notice explicative sur les travaux Annexe5-Cahier des Détails des ouvrages types Annexe6-Expertise écologique ZNIEFF, Faune et Flore, Zone de friche Annexe7-Cahier des charges mission de coordonnateur environnemental Annexe8-Demande de cadrage de la commune Annexe9-Réponse DEAL demande de cadrage

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à LA POSSESSION

le, 11.06.2015

Signature

